

**PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal du **lundi 13 mars 2023 à 18 h**, dûment convoquée par la mairesse, tenue au 21, chemin Millington, à laquelle sont présents : **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Claire Rocher, François Tanguay, Isabelle Couture, Pierre Henrichon et Bernard Jeansonne**, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

La greffière-trésorière Manon Fortin est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Acquisition d'une guérite automatisée pour la rampe de mise à l'eau du quai Bryant;
4. Levée de l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2023-03-99)

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. ACQUISITION D'UNE GUÉRITE AUTOMATISÉE POUR LA RAMPE DE MISE
À L'EAU DU QUAI BRYANT (100)**

2023-03-100

ATTENDU QUE le 25 avril 2022, le conseil municipal a adopté le *Règlement de gestion contractuelle 22-500*;

ATTENDU QUE l'article 6 de ce règlement prévoit que peuvent être adjugés de gré à gré, tout contrat comportant une dépense inférieure au seuil de dépense obligeant l'appel d'offres public;

ATTENDU QUE la municipalité d'Austin veut procéder à l'acquisition d'une guérite automatisée pour la rampe de mise à l'eau du quai Bryant, aux motifs suivants :

- Pallier à la difficulté de recruter de la main-d'œuvre disponible et compétente en raison des horaires atypiques (longues journées et fin de semaine);
- Permettre un accès répondant mieux aux impératifs de l'application du *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*;

ATTENDU QU'un consultant, Michel Gagné, a été mandaté pour faire les recherches nécessaires afin de trouver la meilleure solution;

ATTENDU QUE la solution la plus adaptable et souple à la situation du quai Bryant est celle actuellement en exploitation au lac Mégantic et qui est offerte par Ozero Solutions;

ATTENDU QUE la firme Ozero Solutions a déposé une offre de services, comprenant :

- Borne de contrôle pour la barrière;
- Barrière industrielle avec lisse de 6 mètres;
- Routeur Firewall Fortigate;
- Quatre boucles de détection;
- 400 cartes RFID;

- Lisse de rechange de 6 mètres;
- Mise en service du portail administratif, bornes et barrières;
- Hébergement de la plateforme du portail administratif (coût récurrent annuel);
- Banque de cinq heures de dépannage;
- Livraison, transport aller-retour;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller F. Tanguay
appuyé par le conseiller V. Dingman**

ET RÉSOLU QUE :

le conseil de la municipalité d'Austin accorde le mandat à Ozero Solutions pour l'installation d'une guérite automatisée au coût de 29 544,21 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (101)

2023-03-101

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par la conseillère C. Rocher, l'assemblée est levée à 18 h 20.

ADOPTÉE

Lisette Maillé
Mairesse

Manon Fortin
Greffière-trésorière